

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM**

**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 449 modifiant le règlement sur la tarification 311**

Lors d'une séance publique tenue le 3 juin 2024, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement modifiant le règlement sur la tarification 311.

Ce projet de règlement vise à ajouter des frais d'études aux demandes assujettis au règlement sur les usages conditionnels.

Ce projet ne comprend pas des dispositions devant faire l'objet d'approbation référendaire.

Cette consultation publique aura lieu le 8 juillet 2024 à 19h.

Cette consultation publique permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

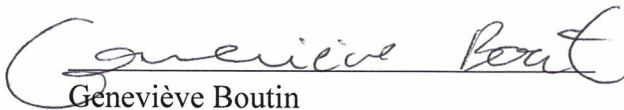
Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM, CE 4 JUIN 2024

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Geneviève Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 4 juin 2024.

  
Geneviève Boutin

Directrice générale et secrétaire-trésorière